

1^{ère} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE

Le mardi 28 février 2023 à 19h00

Conseil de quartier de Saint-Émile

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS

| | |
|------------------------|--------------------------------------|
| Mme Manon Therrien | Présidente |
| Mme Geneviève Lemieux | Secrétaire |
| M. David Routhier | Trésorier |
| Mme Désirée Nsenzabera | Administratrice |
| Mme Elise Grou | Administratrice (en visioconférence) |

ÉTAIT ABSENTE

| | |
|------------------|-----------------|
| Mme Joanne Gagné | Administratrice |
|------------------|-----------------|

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

| | |
|-----------------------------------|---|
| M. Steeve Verret | Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile |
| Mme Dominique Gagnon | Conseillère en consultations publiques |
| Mme Henriette Lafond | Secrétaire de soutien |
| M. Sergio Miguel Marques da Costa | Ingénieur et chef d'équipe Service du transport et de la mobilité intelligente |
| Mme Sayana khuon | Conseillère en consultation publique |
| Mme Carolyne Larouche | Directrice de division, Service du transport et de la mobilité intelligente (en ligne) |
| M. Sergiy Kosov | Ingénieur et chef d'équipe Service du transport et de la mobilité intelligente (en ligne) |

Outre les personnes mentionnées, 3 citoyens assistaient à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien présidente ouvre l'assemblée à 19h02.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. David Routhier et appuyé par Mme Désirée Nsanzabera d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION : sur la séance d'information et d'échanges sur la sécurité routière du Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec.

Mme Carolyn Larouche et son équipe sont venus, à la demande de M. Steeve Verret, nous présenter les aménagements de corridors scolaires et de trottoirs, à Saint-Émile, pour 2023. Cette présentation est faite dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière de la ville de Québec. Il s'agit du même contenu que celui présenté au public le 2 mars prochain, sur la stratégie de sécurité routière, à Saint-Émile.

- Comme la sécurité routière est la préoccupation principale de la ville de Québec, Mme Larouche nous mentionne que la ville de Québec a une stratégie de sécurité routière pour la période de 2020 à 2024.
- La Ville investit 60 millions, dont 25 millions pour les trottoirs.
- La Ville instaure la création d'un bureau de la sécurité routière et 18 policiers sont engagés à temps plein pour ce service.
- La Ville vise pour 2024 aucune collision grave et 50% de diminution de collisions mortelles.
- Elle vise pour 2040, zéro décès de piétons et cyclistes sur tout le territoire. Plusieurs moyens devront être pris auprès des citoyens afin de les sensibiliser davantage à la sécurité routière.

4. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

a) Assemblée générale annuelle

Comme à tous les ans, l'assemblée annuelle du conseil de quartier se tiendra, en avril. Mme Manon Therrien demande une résolution pour fixer la date de l'assemblée et pour la nomination du président d'élection.

Résolution - 23 - CA - 30

Concernant la date et le lieu de l'assemblée générale annuelle.

Sur proposition de Mme Geneviève Lemieux dûment appuyée par M. David Routhier, il est résolu que le conseil de quartier de Saint-Émile fixe la date de l'assemblée générale annuelle au 25 avril 2023 qui se tiendra au Centre communautaire Saint-Émile à 19 h30.

La proposition est adoptée à l'unanimité

b) Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection.

Résolution - 23 - CA – 31

Concernant la nomination d'un ou d'une président(e) d'élection

Sur proposition de Mme Geneviève Lemieux, dûment appuyée par M. David Routhier, il est résolu que le conseil de quartier de Saint-Émile nomme Mme Dominique Gagnon présidente d'élection pour l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Présentation ou conférence lors de l'AGA

Mme Dominique Gagnon s'informerait à la Ville pour la possibilité d'une présentation sur les jardins communautaires.

d) Contenu du dépliant

Il y aura un dépliant qui sera distribué aux citoyens, avant l'AGA pour expliquer les buts et les actions du conseil de quartier. Il invitera les citoyens à poser leur candidature.

L'assemblée générale sera annoncée aussi sur Facebook, Mme Désirée Nsanzabera s'occupera d'inscrire les modalités sur le site.

e) Postes en élection

Mme Joanne Gagné administratrice

Mme Geneviève Lemieux secrétaire

Mme Élise Grou membre cooptée

Mme Désirée Nsanzabera membre cooptée

f) Rapport d'activités

Mme Geneviève Lemieux complètera le rapport des activités du conseil de quartier pour l'année 2022.

g) Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

Mme Dominique Gagnon et Mme Manon Therrien réviseront la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

h) Séance d'information et d'échange sur la sécurité routière. La séance aura lieu jeudi le 2 mars 2023

5. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret n'a pas de nouvelles informations à donner, il répond aux questions du public.

6. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne demande la permission pour tracer un sentier entre les rues de l'Apogée et Cassiopée afin que les citoyens puissent aller au parc Cassiopée avec leurs enfants. Ils doivent passer par la rue Vézina ou la rue de la Faune, c'est plus long et ce n'est pas sécuritaire. Le conseil propose de demander à la compagnie Robko d'aménager le sentier

car le terrain lui appartient et il possède la machinerie requise Après une entente avec la Ville ce passage de piétons devait se faire dans le futur développement, après la relocalisation de son commerce. Un membre demande une résolution.

Résolution - 23 - CA - 32

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande que M. David Routhier prenne une entente avec la compagnie Robko pour l'aménagement d'un passage piétonnier entre la rue de l'Apogée et le parc sur la rue Cassiopée, au niveau de l'école l'Étoile- du- Nord, afin que les citoyens puissent circuler sécuritairement entre ces deux points.

Mme Geneviève Lemieux propose
Mme Manon Therrien appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Une citoyenne propose d'installer des parcs, des jardins communautaires ou des bacs de jardin près des parcs et des bassins de rétention.

M. Steeve Verret précise que près des bassins de rétention on ne peut pas installer de structures fixes, d'aménagements permanents comme un parc. On ne peut rien mettre à l'intérieur du bassin mais autour on peut placer des modules restreints. M. Verret s'informerait pour une installation, au bassin, sur la rue des Comètes.

Pour les jardins communautaires M. Verret avait offert un terrain au parc Oasis mais aucune organisation était intéressée à s'occuper du projet.

À la prochaine réunion en avril, le conseil amorcera le projet de jardins communautaires suite à la présentation de la Ville, en espérant qu'il y aura des personnes intéressées à s'en occuper.

7. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 22 NOVEMBRE 2022

Mme Désirée Nsanzabera propose l'adoption du compte rendu du 22 novembre 2022.
M. David Routier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

a) Correspondance

Mme Dominique Gagnon a reçu la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

b) Approbation des dépenses

M. David Routier mentionne qu'il a reçu le chèque de 2200.00\$ de la ville de Québec pour le fonctionnement du conseil de quartier en 2023. Il mentionne qu'il y a un montant de 2939.00\$ dans le compte du conseil de quartier.

David Routier demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ pour frais de secrétariat du mois de novembre

Résolution - 22 - CA - 33

M. David Routier demande une résolution pour un chèque, de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 22 novembre 2022.

Mme Désirée Nsanzabera propose
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution - 22 – CA -34

M. David Routier demande une résolution pour un chèque de 37.00\$ à Mme Manon Therrien pour le paiement du Registraire des entreprises

M. David Routhier propose
Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution – 22 – CA – 35

M. David Routhier demande une résolution pour un chèque de 106.98\$ pour le paiement des dépenses de la séance de travail du 13 décembre 2023.

Mme Manon Therrien propose,
Mme Désirée Nsanzabera appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

Une administratrice mentionne que plusieurs personnes se plaignent des heures d'ouverture des bureaux municipaux, car ils ne peuvent pas remplir leurs obligations en dehors des heures de leur travail.

M. Steeve Verret mentionne que les heures d'ouverture n'ont pas changées, que les citoyens peuvent aller à n'importe quel point de services et que maintenant plusieurs services sont offerts en ligne, ils peuvent aller au bureau le plus près de leur demeure. Pour la distribution des sacs mauves de compostage, M. Verret précise que le service fonctionne bien, peut-être que la distribution n'est pas encore à point. Mme Dominique Gagnon s'informerait et nous enverrait la liste des points de distribution.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21 h 25
M. David Routhier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.